

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 24.119

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 juin, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 19 juin 2024

DATE D’AFFICHAGE

Le 19 juin 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Charles BONNAVITA, M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Océane FERNANDES représentée par Mme Dominique BERGEROT
M. Denis MOALLIC représenté par M. Philippe CAU
Mme Madeline TANTIN représentée par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE
M. Gilbert THULEAU représenté par M. Raynald RIMBAULT
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Bruno JARROIR
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

ÉTAIT ABSENTES EXCUSÉES : Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Marie-Pierre QUENTIN

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 25
Nombre d’absentes excusées : 2
Nombre de votants : 31

Mme Françoise LARRIEU a été élue secrétaire de séance.

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023 – BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver l'affectation du résultat de fonctionnement de l'Exercice 2023 du Budget Principal, joint à la présente délibération.

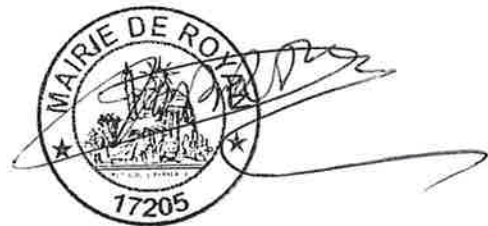
Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

La secrétaire de séance,



Françoise LARRIEU

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT
DE L'EXERCICE 2023**BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal

Réuni sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Le Maire.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif présente

Un excédent de fonctionnement de 10 334 066,39

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<u>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N - 1</u>	
A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 8 032 687,15
B) RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	+ 2 301 379,24
Ligne 002 du compte administratif N - 1 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
C) RESULTAT A AFFECTER = A + B (hors restes à realiser)	10 334 066,39
D) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N - 1	
D 001 (besoin de financement)	2 470 330,02
R 001 (excédent de financement)	
E) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT N - 1	
Besoin de financement	2 242 474,13
Excédent de financement	
F) BESOIN DE FINANCEMENT = D + E	4 712 804,15

<u>DECISION D'AFFECTATION</u>	
(pour le montant du résultat à affecter en C) :	
1 - AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement	4 712 804,15
G) = au minimum, couverture du besoin de financement F	
H) REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002	5 621 262,24

(Montants conformes à la reprise du BP 2024)